

Création d'activités intergénérationnelles au centre-Ville mais surtout dans les villages

Fiche n° 10

Priorité : Lot 2

1. Description du projet

Une multiplicité d'activités et d'événements existent sur le territoire communal. Celle-ci est particulièrement concentrée dans la ville de Rochefort. Des initiatives existent pourtant dans les villages, mais qui ne sont pas nécessairement bien encouragées, développées, voire communiquées à la population de l'entité.

Il s'agit donc de promouvoir, voire d'inciter les initiatives locales (particulièrement celles décentralisées) afin de rythmer la vie villageoise d'événements propres et particuliers et de rassembler à l'occasion les différentes tranches de population qui la composent :

Développement de nouvelles activités à dimensions intergénérationnelles

- Initiations aux nouvelles technologies par les jeunes ;
- Événements artistiques (Wavreille) ;
- Décentralisation culturelle dans les villages (expositions, spectacles, concerts...) ;
- Repair café ;
- Boîte à livres ;
- Fête des voisins ;
- Concours façades fleuries (initié cette année à Han-sur-Lesse) ;
- Potagers collectifs.

Promotion de ces activités

- Répercussions sur le site web communal ;
- Répercussion dans le journal communal ;
- Encadrement des comités de village pour le développement de nouvelles activités...

Mise à disposition d'un appont logistique à l'organisation d'activités

- Lieux dédiés aux activités intergénérationnelles à développer :
 - o Espace intergénérationnel sur le site du Préhyr (maison de repos et crèche)
 - o Local d'apprentissage informatique au Centre des Jeunes
 - o Espace « repair-café » dans certaines maisons villageoises
 - o Service potager (Laloux en lien avec l'épicerie coopérative)
- Matériel divers à disposition des associations :
 - o Dans un hall de stockage centralisé ;
 - o Matériel divers à des fins festives ou événementielles ;
- Possibilité de demande en ligne d'un appont logistique.

2. Justification du projet (par rapport aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé)

Les associations constituent des moteurs de l'implication des habitants dans leur commune. Elles participent au dynamisme culturel, artistique et social de celle-ci par l'organisation d'évènements artistiques et/ou récréatifs à destination de la population qui engendre une stimulation sociale indéniable et permet de renforcer tant le sentiment d'appartenance des habitants à la vie locale que la solidarité intergénérationnelle.

Les difficultés majeures rencontrées par le monde associatif relèvent souvent de la prise en charge de l'organisation d'un événement (problèmes de renouvellement des effectifs de ces associations), mais également, de la répercussion des événements organisés (problèmes de visibilité) et de la mise à disposition de locaux et ou de matériel afin de matérialiser activités et événements locaux.

Le soutien que pourrait amener la commune au monde associatif permettra de dynamiser les activités de celui-ci et de, pourquoi pas, susciter des vocations au sein des villageois qui auront participé et auront apprécié ces manifestations.

Par ailleurs, l'intégration des jeunes dans la vie socio-collective et en particulier au sein d'un comité villageois est un élément très important, notamment pour lutter contre les villages dorts et le dynamisme de ces comités, mais pas toujours facile à réaliser.

L'interaction intergénérationnelle peut s'avérer payante (La maison des jeunes organise beaucoup d'activités intergénérationnelles)

Par ailleurs, la décentralisation culturelle n'est pas toujours probante. Différents exemples montrent que le renouvellement du bénévolat, la prise en charge d'une activité culturelle décentralisée n'est pas évidente mais possible malgré tout (Jeunesse de Han rassemblant des personnes de différentes tranches d'âges ; le Booma, festival dédié au Rap, au Ragga et à la Dance organisé conjointement par le CJC Rochefort et le centre culturel).

Il s'avère nécessaire d'impliquer anciennes et nouvelles générations dans les choix d'activités, mais également de leur offrir un support, tant logistique que moral.

3. Lien avec la stratégie du PCDR (enjeux, défis, objectifs...)

En 2030...											
Défi 1 : Renforcer la politique de développement de l'emploi, sur base des spécificités du territoire				Défi 2 : Développer des villages vivants en harmonie avec des centres attractifs			Défi 3 : Accroître la sensibilisation et les actions en faveur du cadre de vie naturel			Défi 4 : Renforcer les initiatives et les liens entre générations	
1	2	3	4	1	2	3	1	2	3	1	2

Les objectifs spécifiques de la stratégie du PCDR qui sont visés par ce projet sont :

3.1/ Développer la coordination et les initiatives en faveur de la nature et des cours d'eau et réduire les pressions sur l'environnement.

4.2/ Favoriser la participation citoyenne et le bénévolat (*infrastructures et équipements, soutien aux associations...*).

4. Impacts du projet sur le développement durable (*impacts positifs et négatifs*)

Environnement	Social et culturel	Economique
<ul style="list-style-type: none"> - En fonction des activités, mise en exergue des facettes de l'environnement ou conscientisation à la protection de celui-ci ; - Promotion des activités locale, participation à l'attractivité du territoire et limitation des déplacements. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en lien des différentes générations des villages par la multiplication des activités et leur organisation ; - Collaboration avec les différentes associations de l'entité, création, entre autre des liens intergénérationnels ; - Valorisation des différentes tranches d'âge, notamment celle des jeunes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Frein au recours des jeunes notamment au déplacement vers les villes alentour pour certaines activités.

5. Localisation et statut

Statut au Plan de Secteur et statut de propriété : Sans objet.

6. Parties prenantes, porteurs de projet

- La Commune de Rochefort, La CLDR, les habitants, les comités de village ;
- Le Centre culturel de Rochefort, Maison des associations ;
- Le Centre des Jeunes et de la Culture de Rochefort ;
- Les associations 3 x 20 des différents villages...

7. Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche (critère de faisabilité technique, administrative et financière).

Existence des différentes associations de Rochefort et leur souhait de participation dans une structure globale avec pour objectif, la cohésion sociale, l'appartenance à la vie locale et les échanges intergénérationnels.

Fiche projet 10 : Création d'activités intergénérationnelles au centre-Ville mais surtout dans les villages



- Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé) :
 - Espace intergénérationnel au « Petit théâtre de la grande vie » ;
 - Salon des associations.

- Programme des travaux (préciser les besoins en termes de fonctionnalités, de surfaces, d'organisation des espaces...) :

Mise à disposition de lieux de rencontre intergénérationnelle à Rochefort ou dans les villages (local d'initiation informatique...), d'un hall de mise à disposition de matériel

- Planification: Descriptif de la mise en œuvre et phasage :
 - Partage et centralisation de l'information en vue d'une large diffusion et d'éventuelles collaborations entre les diverses associations ;
 - Organisation de journées annuelles ou de WE « intergénérationnels ».

- Démarches administratives à réaliser :

/

- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

Suivi par la commune et évaluation par les comités villageois.

8. Evaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

- Indicateurs de réalisation (Comment saura-t-on que le projet a bien été mis en œuvre ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Réalisation de 3 nouvelles activités annuelles sur le territoire de l'entité.	3.	Commune.

- Indicateurs de résultat (Quels sont les effets du projet ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Renouvellement des membres des comités villageois.	Renouvellement des membres de 10% et dans au moins 5 comités villageois.	Commune – Comités villageois.

Annexes

/

Fiche projet 10 : Création d'activités intergénérationnelles au centre-
Ville mais surtout dans les villages